



# Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: mise en œuvre d'outils de formation destinés à améliorer l'application du droit de l'Union européenne et la coopération judiciaire internationale

Type de pratique: pratique prometteuse

Pays: Allemagne

Avril 2014

<b>Intitulé de la pratique</b>	«Apprendre par la pratique» tout en améliorant les connaissances en matière de coopération judiciaire et de droit national des autres États membres de l'Union européenne
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>En 2012, l'École de la magistrature <b>allemande</b> et l'École de la magistrature turque ont organisé conjointement un séminaire d'une semaine sur la violence domestique, à l'intention de, respectivement, 25 et 18 magistrats allemands et turcs, en leur qualité de juge du pénal, de juge de la famille ou de procureur.</p> <p>Ce séminaire portait notamment sur deux affaires transfrontières fictives de violence domestique. Les exposés du séminaire ont été exclusivement présentés par les participants eux-mêmes. Ils duraient 30 minutes au maximum et portaient sur les principes fondamentaux des droits nationaux respectifs applicables en la matière et sur les règles nationales les plus importantes régissant l'entraide judiciaire en matière familiale et pénale. Après ces exposés, beaucoup de temps a été consacré à la discussion.</p> <p>Durant le séminaire, quatre simulations de procès ont eu lieu: les premières dans deux tribunaux de la famille allemand et turc, les autres dans des juridictions pénales allemande et turque. Lors de ces simulations, tous les rôles ont été joués par les participants au séminaire. Les procès étaient basés sur des dossiers, des actes d'accusation, etc., qui avaient été préparés au préalable par les participants et transmis aux participants de l'autre pays.</p> <p>Dans leurs réactions concernant l'activité, les participants ont unanimement indiqué qu'ils en avaient appris davantage sur le système</p>

	<p>judiciaire et la culture juridique de chaque pays que ce qu'ils auraient appris en trois semaines de cours théoriques. Tous les «acteurs» des simulations de procès ont également déclaré qu'ils s'étaient beaucoup amusés.</p>
<i>Coordonnées de l'institution</i>	<p>École de la magistrature allemande (<i>Deutsche Richterakademie</i>) Centre de formation de Trèves (Institut du Land de Rhénanie-Palatinat) Berliner Allee 7 54295 Trèves, Allemagne Téléphone: + 49 65 1 93 61 119 Fax: + 49 65 1 30 02 10 Courriel: <a href="mailto:trier@deutsche-richterakademie.de">trier@deutsche-richterakademie.de</a> Site internet: <a href="http://www.deutsche-richterakademie.de">http://www.deutsche-richterakademie.de</a></p> <p>Centre de formation de Wustrau (Institut du Land de Brandebourg) Am Schloss 1, D-16818 Wustrau, Allemagne Téléphone: + 49 33 92 5 8 97 333 Fax: + 49 33 92 5 8 97 202 Email: <a href="mailto:wustrau@deutsche-richterakademie.de">wustrau@deutsche-richterakademie.de</a> Site internet: <a href="http://www.deutsche-richterakademie.de">http://www.deutsche-richterakademie.de</a></p>
<i>Autres commentaires</i>	<p>Bien qu'elle ait été appliquée entre un pays de l'Union européenne et un pays tiers, cette <b>PRATIQUE PROMETTEUSE</b> peut parfaitement être adaptée au contexte de l'UE. Elle est également facilement transposable et les variantes et sujets pouvant être examinés lors de ces séminaires sont infinis.</p> <p>Toutefois, les auteurs attirent l'attention sur le fait que l'organisation d'une telle activité exige bien évidemment un investissement beaucoup plus important en personnel et en logistique qu'un séminaire «classique».</p> <p>En outre, ils ont fait remarquer que la réussite de cette pratique dépend aussi de la sélection de participants motivés.</p>

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «*Lot 1 – Étude sur les bonnes pratiques en matière de formation des juges et des procureurs*», réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)